Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 49 (1978)

Heft: 2: L'industrie horlogère : l'heure de demain!

Artikel: Situation actuelle et future de l'industrie horlogère

Autor: Brugger, Ernst

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-824889

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Situation actuelle et future de l'industrie horlogère

Dès 1973, notre économie nationale a dû faire face à un surcroît de difficultés. En 1975 et 1976, le produit national a considérablement baissé. Le nombre des personnes occupées a beaucoup diminué. Seules quelques branches de notre économie ont réussi à se soustraire à cette évolution défavorable. La plupart ont pâti de la récession économique mondiale et subi en même temps les conséquences néfastes de la menace que le cours du franc suisse en rapide hausse a fait peser sur leur capacité de concurrence.

Dans ces conditions, il s'agit de trouver les voies et moyens permettant de maîtriser ce nouvel état de choses et, pour ce qui est des entreprises, de parer aux nécessités de l'heure avec des stratégies inédites.

Cette nouvelle ligne de conduite est particulièrement valable pour l'industrie horlogère. Les critiques n'ont en effet pas été épargnées à cette branche de notre industrie durant les années passées. Alors qu'elle avait été citée, pendant des décennies, comme l'union exemplaire d'une technique de pointe, d'un savoir-faire artisanal et d'un esprit industrieux, l'horlogerie, malheureusement, est aujourd'hui aux prises avec de très grandes difficultés. On en connaît les causes. Les événements montrent non seulement que l'industrie horlogère doit réussir à défendre sa position sur les marchés mondiaux mais aussi qu'elle dispose des atouts pour sortir victorieuse du combat qu'elle livre.

C'est ainsi qu'en 1977, et par rapport à la période correspondante de l'année précédente, elle a pu augmenter ses exportations de 7 % en nombre de pièces et de 9 % en valeur. Sur le marché en expansion des montres électroniques, la Suisse s'est taillé une part de 7 % en 1976 et elle l'a portée à 15 % en 1977. Ce sont là des indices positifs. Les ressources abondantes d'ordre intellectuel et matériel dont disposent l'industrie horlogère et, partant, les régions où elle s'est implantée, nul ne doit les ignorer. Elle nous prouve sa compétitivité non seulement en lançant sur le marché des produits nouveaux mais encore en continuant à tirer parti d'une longue tradition, ce qui la distingue peut-être de ses concurrents.

Il est capital pour l'avenir de l'industrie horlogère que ses entreprises restent fortes et gardent leurs dimensions humaines, ce qui est d'ailleurs le gage de survie de chaque région et de chaque branche de l'économie. La viabilité de toutes les régions de notre pays est une préoccupation majeure de la politique fédérale. C'est pourquoi le renouvellement des produits et des technologies de l'industrie régionale bénéficie d'un soutien approprié. Cela a pour but de susciter la création de postes de travail par l'implantation de branches jusque-là peu représentées dans ces régions. Il s'agit de se libérer de la monostructure économique et de maintenir ou de créer des postes de travail adaptés au marché. De surcroît, la Confédération entend promouvoir dans les régions économiquement menacées la mise à disposition de capitaux par la prise en charge de certains risques et d'intérêts ainsi que

d'allégements fiscaux. L'aide fédérale est conçue comme un encouragement à l'effort personnel des entreprises.
Le programme « d'impulsions » que prépare actuellement le Délégué aux questions conjoncturelles s'inscrit dans la même ligne que l'aide aux régions économiquement menacées. Ici aussi, l'esprit inventif dont doivent faire preuve les chefs d'entreprise et leurs collaborateurs demeure au premier plan. Dans des cas particuliers, la Confédération pourra être promotrice de l'innovation et de la diversification des produits et des marchés.
Tant que l'Etat œuvrera dans ce sens, c'est-à-dire tant que ses interventions se limiteront au minimum et que les principes de la libre entreprise seront respectés, nous aurons de bonnes raisons de croire que notre économie et les diverses régions de notre pays sortiront victorieuses de la récession.

Ernst Brugger.

Ernst Brugger
a. Conseiller fédéral